avons considérée : les limites de l'intégrale seront alors

$$\rho' = l - r \quad \text{et} \quad \rho'' = l + r$$

la valeur de l'intégrale sera donc

$$\frac{\pi m\delta r\,dr}{l^2}\left[2r-(l^2-r^2)\left(\frac{1}{l+r}-\frac{1}{l-r}\right)\right]$$

ou $\frac{\pi m\delta r\,dr}{l^2}\times 4r$:

si on l'écrit sous la forme

$$f\frac{4\pi r^2\,dr\,\delta m}{l^2}$$

on voit que c'est le produit des masses de la couche et du point matériel par $\frac{f}{l^2}$. Ainsi, *une couche sphérique homogène exerce sur un point placé en dehors d'elle la même attraction qu'exercerait un point de même masse placé en son centre.* Il en résulte que l'action exercée par une sphère composée de couches également denses dans toute leur étendue, sur un point extérieur, est la même que si toute la masse de cette sphère était concentrée en son centre.

Cela posé, si maintenant l'on considère deux sphères composées chacune de couches homogènes, l'action totale de chacune d'elles sur un point quelconque de l'autre, sera la même que si toute sa masse se trouvait concentrée en son centre, c'est-à-dire que chacune pourra être réduite à son centre; *les deux sphères agiront donc l'une sur l'autre comme deux points matériels placés en leurs centres respectifs et doués de masses égales à celles de ces deux sphères.*

Ces premiers théorèmes établis, revenons au cas d'un point placé à l'intérieur d'une sphère pleine, c'est-à-dire au cas que présenterait un point matériel que l'on descendrait dans un puits extrêmement profond : si la sphère est supposée homogène, ou si sa densité varie peu du centre à la surface, la masse de la portion de cette sphère, qui agira sur le point matériel placé à la distance l de son centre, sera proportionnelle à son volume

$$\frac{4}{3}\pi l^3,$$

l'*attraction* exercée sera donc proportionnelle à

$$\frac{\frac{4}{3}\pi l^3}{l^2} \quad \text{ou à } l.$$

Ainsi, la force attractive exercée par la sphère sur le point serait proportionnelle à la distance de ce point au centre. La loi se change ainsi brusquement : *l'attraction, qui variait en raison inverse du carré de la distance pour un point placé en dehors de la sphère, est, au contraire, proportionnelle à la distance pour un point qui se trouve placé dans l'intérieur.*

— Phys. *Attraction électrique.* V. ÉLECTRICITÉ.

— *Attraction magnétique.* V. MAGNÉTISME.

— *Attraction moléculaire.* V. AFFINITÉ, COHÉSION.

— *Attraction capillaire.* V. CAPILLARITÉ.

— Chim. *Attraction chimique.* V. AFFINITÉ.

— Anat. phil. *Attraction de soi pour soi.* V. AFFINITÉ DE SOI POUR SOI.

— Philos. soc. *Attraction passionnelle.* V. FOURIÉRISME.

ATTRACTIONNAIRE adj. et s. (a-tra-ksi-o-nè-re — rad. *attraction*). Nom que l'on donnait aux partisans du système de l'attraction, quand les découvertes de Newton étaient encore contestées. ‖ On dit aussi ATTRACTIONNISTE.

ATTRACTIONNEL, ELLE adj. (a-tra-ksi-o-nèl, è-le — rad. *attraction*). Philos. Dans le système de Fourier, Qui produit l'attraction et qui y participe : *Dieu est assuré de nous voir tomber dans le malheur sous tous les codes venant de la raison humaine, par cela seul qu'ils ne seront pas* ATTRACTIONNELS, *et que le législateur n'a pas la faculté d'inspirer attraction pour ses prescriptions.* (Fourier.) *Si nous voulons nous rallier à cette unité, il faut découvrir un régime social* ATTRACTIONNEL *ou dirigé par la seule attraction.* (Fourier)

— Syn. **Attractionnel, attrayant.** *Attrayant* désigne l'impulsion externe que donne tel objet; *attractionnel* désigne l'impulsion interne qui naît du ressort inhérent à l'âme.

ATTRACTIVEMENT adv. (a-tra-kti-ve-man — rad. *attractif*). Avec attraction, au moyen de l'attraction.

ATTRAHIÈRE s. f. (a-tra-i-è-re — du lat. *attrahere*, attirer). Jurispr. féod. Droit qu'avait le seigneur de joindre à son héritage, d'*attirer* à soi les biens des criminels, des aubains, des bâtards et des serfs. ‖ *Terres vacantes par attrahière*, Biens venant au roi ou au seigneur, en vertu de leur haute ou moyenne justice, par aubaine, confiscation ou autrement.

ATTRAIRE v. a. ou tr. (a-trè-re — du lat. *attrahere*, attirer; ne s'emploie ni au passé défini ni à l'imparf. du subj., et se conjugue comme *traire*). Attirer, faire venir par le moyen d'un appât : *Le sel est bon pour* ATTRAIRE *les pigeons.* (Acad.) *La vie présentera toujours force délices pour nous* ATTRAIRE. (Calvin.) *C'est chose utile, à mon advis, d'*ATTRAIRE *par tous les moyens les hommes à bien faire.* (Amyot.) *Il y avait quelque rayon de divinité qui sortait des yeux de Jésus-Christ, par lequel il* ATTRAYAIT *ceux qu'il voulait.* (Péronnet.) *La fille de Périandre disait à Lycophron ce qu'elle croyait le plus capable de l'*ATTRAIRE *et de fléchir son cœur.* (P.-L. Cour.)

Parfois on peut donner, pour les galants *attraire* ;
A ces petits présents je ne suis point contraire.
RÉGNIER.

Votre douceur m'a su si bien *attraire*
Que tout vôtre je suis entièrement,
Très-désirant de vous servir et plaire.
CH. D'ORLÉANS.

— v. n. ou intr. Avoir de l'attrait, exercer une sorte de séduction. Vieux.

ATTRAIT, AITE (a-trè, è-te) part. pass. du v. Attraire : *Le poisson est* ATTRAIT *par l'appât.*

ATTRAIT s. m. (a-trè — rad. *attraire*). Penchant, inclination, goût prononcé : *Avoir de l'*ATTRAIT *pour quelqu'un. Je me sens de l'*ATTRAIT, *beaucoup d'*ATTRAIT *pour la musique.* (Acad.) *Quand vous vous sentirez attiré par quelque chose de plus intime, suivez votre* ATTRAIT. (Boss.) *Ce n'est pas qu'il faille s'interdire toutes les fonctions pour lesquelles nous sentons plus d'*ATTRAIT. (Mass.) *Telle femme, sans aucun* ATTRAIT *pour la retraite, se consacre au Seigneur par pure fierté.* (Mass.) *Il cultive les femmes, et entre celles-ci, les plus belles et les mieux faites : c'est son* ATTRAIT. (La Bruy.) *Il fut un temps où je me sentais un* ATTRAIT *violent pour la même carrière.* (Dider.) *Tous les hommes ont un secret* ATTRAIT *pour les ruines.* (Chateaub.) *Il avait fini par prendre beaucoup d'*ATTRAIT *à l'étude philosophique des langues.* (Ars. Houss.) *L'amour est l'*ATTRAIT *qu'éprouvent invinciblement l'une pour l'autre la force et la beauté.* (Proudh.)

— Charme, don de plaire, de séduire, d'attirer : *L'*ATTRAIT *du pouvoir, des richesses. La gloire avait de l'*ATTRAIT *pour ce prince. Soyez en garde contre les* ATTRAITS *de la volupté. La raison une fois livrée à l'*ATTRAIT *des sens, et prise de ce vin funeste, ne peut plus se répondre d'elle-même, ni savoir où l'emportera son ivresse.* (Boss.) *Brisez toutes les chaînes pour vous livrer aux* ATTRAITS *divins.* (Boss.) *Qu'il donne à sa parole ces* ATTRAITS *si heureux pour la conversion des pécheurs.* (Mass.) *Le secret et l'impunité ne sont pas pour lui des* ATTRAITS *pour le vice.* (Mass.) *L'intérêt est un grand* ATTRAIT *pour la plupart des cœurs.* (Mass.) *L'*ATTRAIT *de la vie domestique est le meilleur contre-poison des mauvaises mœurs.* (J.-J. Rouss.) *Comment l'*ATTRAIT *de la vertu ne dégoûte-t-il pas pour toujours du vice ceux qui l'ont une fois connue?* (J.-J. Rouss.) *Elle était régulièrement belle, et l'on remarquait sur son visage je ne sais quoi de vertueux et de passionné, dont l'*ATTRAIT *était irrésistible.* (Chateaub.) *Telle paraît être l'essence du bonheur physique, que celui qui est passé émousse l'*ATTRAIT *de celui dont nous jouissons.* (Bichat.) *Les plaisirs de l'esprit ont un* ATTRAIT *toujours nouveau.* (Laromiguière.) *La femme règne par l'*ATTRAIT (Bautain.) *Le travail porte en soi son* ATTRAIT. (Proudh.) *Le bonheur de l'homme est dans l'*ATTRAIT *de ce qu'il attend.* (Alibert.) *L'*ATTRAIT *de la sociabilité est la sécurité de l'homme sur la terre.* (Alibert.) *Le premier* ATTRAIT *de l'amour est la nouveauté.* (A. Karr.)

Quels *attraits* penses-tu qu'ait pour nous la couronne ?
CORNEILLE.

La vie a des *attraits* pour les cœurs innocents.
THOMAS.

De l'aimable vertu doux et puissant *attrait!*
Tout respire en Esther l'innocence et la paix.
RACINE.

Il ne se laisse point séduire
A tous ces *attraits* périlleux. RACINE.

Nous aimons l'avenir; c'est un lointain magique,
Où l'objet s'offre à nous sous l'*attrait* qui nous pique.
LEMIERRE.

Oui, dans ces jours d'automne où la nature expire,
A ses regards voilés je trouve plus d'*attraits*.
LAMARTINE.

— Particulièrem. et au plur. Charmes, agréments extérieurs d'une femme : *De chastes* ATTRAITS. *Il s'est laissé prendre aux* ATTRAITS *de cette femme.* (Acad.) *Elle brillait de mille* ATTRAITS, *et ce n'était qu'agrément et que charmes que toute sa personne.* (Mol.) *Les filles commencent à se faire de nouveaux* ATTRAITS, *les enfants de Dieu s'y laissent prendre.* (Boss.) *On emprunte des* ATTRAITS, *lorsqu'on aurait honte de se montrer sous sa véritable forme.* (Duclos.)

Quels que soient vos *attraits*, elle est encor plus belle.
CORNEILLE.

Viens voir tous ses *attraits*, Phœnix, humiliés.
RACINE.

Quel cœur résisterait à des *attraits* si doux ?
RACINE.

De mes faibles *attraits* le roi parut frappé.
RACINE.

Les *attraits* sont au coffre, et non pas au visage.
ROTROU.

Ses *attraits* sont voilés, mais ne sont pas perdus.
DELILLE.

. . . . . . Lassé de ses trompeurs *attraits*,
Au lieu de l'enlever, fuyez-la pour jamais.
RACINE.

Ma rivale, accablant mon amant de bienfaits,
Opposait un empire à mes faibles *attraits*.
RACINE.

. . . . . . Pour me marier, je considérerais
Non pas quelle est la dot, mais quels sont les *attraits*.
PONSARD.

Sévigné, de qui les *attraits*
Servent aux grâces de modèle,
Et qui naquîtes toute belle,
A votre indifférence près. LA FONTAINE.

— Ascét. *Attraits de la grâce*, Douceurs intérieures, consolations que la grâce fait éprouver à l'âme.

— Pêch. Appât, amorce.

— Constr. Tout ce qui servait à bâtir ou à réparer une maison.

— Syn. **Attraits, appas, charmes.** V. APPAS.

— **Epithètes.** Doux, aimables, agréables, charmants, tendres, puissants, insinuants, séduisants, séducteurs, enchanteurs, invincibles, irrésistibles, éblouissants, incomparables, ravissants, merveilleux, prodigieux, célestes, divins, inconnus, rares, précieux, vainqueurs, victorieux, simples, modestes, naïfs, ingénus, naissants, jeunes, chastes, pudiques, champêtres, communs, grossiers, vils, apparents, mensongers, trompeurs, faux, menteurs, perfides, fatals, funestes, dangereux, coupables, infâmes, criminels.

ATTRAPE s. f. (a-tra-pe — rad. *attraper*). Toute espèce de piége pour prendre des animaux : ATTRAPE *pour les oiseaux, pour les rats, les souris, les mulots.* Peu usité en ce sens.

— Par ext. Apparence trompeuse : *Son air de bonhomie n'est qu'une* ATTRAPE. *Ne vous fiez pas à son air de candeur, c'est une* ATTRAPE. (Acad.) ‖ Petite tromperie faite par plaisanterie : *Une* ATTRAPE *de carnaval. Une* ATTRAPE *de poisson d'avril. Tout ce qu'il a dit là n'est qu'une* ATTRAPE. *Dans les jeux de société, c'est à qui fera des* ATTRAPES. *Au milieu de huit ou dix boîtes d'*ATTRAPE, *une boîte était garnie de bonbons.* (J.-J. Rouss.)

— *Dragées d'attrape, beignets d'attrape*, Dragées, beignets dans lesquels on a mis quelque chose d'un goût désagréable, pour attraper ceux à qui on les offre.

— Mar. Cordage plus ou moins gros, employé momentanément à contenir ou à assujettir un objet suspendu à des palans, et mis en mouvement par l'agitation du bâtiment. ‖ Cordage employé dans l'abattage en carène, pour modifier au besoin l'action des forces employées pour coucher le navire. ‖ Bout de vieux câble servant à l'amarrage d'un bâtiment dans un port.

— Techn. Sorte de pince coudée qui sert à retirer du fourneau les creusets lorsqu'ils se cassent.

— Jeux. *Jeux d'attrape*, Nom d'une variété de jeux de salon dans lesquels un des joueurs remplit presque toujours le rôle de dupe. Les jeux d'*attrape* sont le plus souvent de ridicules et quelquefois indécentes mystifications : aussi, sont-ils généralement bannis de toute réunion d'où le respect des convenances n'a pas entièrement disparu. Les plus usités portent les noms suivants : Les *ambassadeurs*, le *baiser à la pincette*, le *couteau, frère on me bat*, l'*encens*, l'*œuf caché*, le *pince-sans-rire* ou *pince-minette*, *ma servante n'aime pas les O*, le *sifflet*, le *roi d'Ethiopie*, la *reine de Nubie*, *voir la mort*, etc.

ATTRAPÉ, ÉE (a-tra-pé) part. pass. du v. Attraper. Pris, retenu dans un piége : *Un renard qui est échappé d'un piége n'y est plus* ATTRAPÉ. (Raym.)

C'était un piége; il y fut *attrapé*.
LA FONTAINE.

— Par ext. Qui se laisse ou s'est laissé prendre, attirer, séduire : *C'était un minois à piper les plus fins : j'y aurais moi-même été* ATTRAPÉ. (Le Sage.) *Il se faisait gloire d'appartenir à cette école de philosophes cyniques qui ne veulent pas être* ATTRAPÉS *par les femmes.* (Balz.)

— Fig. Déçu, trompé : *Vous seriez bien* ATTRAPÉ *si l'on vous montrait le passage qui vous condamne.* (Acad.) *J'y ai été bien* ATTRAPÉ. (Pasc.) *Vous seriez bien* ATTRAPÉ *si on allait croire sur votre parole que vous n'avez pas d'esprit.* (Scudéry.) *Par ma foi! ton maître est plaisamment* ATTRAPÉ. (Mol.) *Je juge de moi par vous, mon cher monsieur, souvent j'y suis* ATTRAPÉE *avec d'autres, mais jamais avec vous.* (Mme de Sév.)

Un homme reçoit par méprise,
Certain soir, des coups de bâton;
Et ne pouvant modérer sa surprise,
Il riait. « De vos ris quelle est donc la raison?
Dit un témoin du fait. Quelle joie est la vôtre? »
A quoi le bâtonné, toujours riant, répond :
« Ils sont bien *attrapés*, ils m'ont pris pour un autre. »

— Fam. Peint, représenté au naturel, dont la ressemblance est bien réussie :

Regardez; il s'agit de voir
Si je suis *attrapé*, si c'est là ma figure.
LA MOTTE.

— Prov. *Les plus fins y sont attrapés*, Il faut y regarder de bien près pour n'y pas être trompé.

ATTRAPE-DENIERS s. m. (a-tra-pe-de-nié). Charlatan, escamoteur, qui trompe la foule pour en tirer de l'argent.

ATTRAPE-LOURDAUD s. m. (a-tra-pe-lour-dô) Syn. de *attrape-nigaud.*

ATTRAPE-MINON s. m. (a-tra-pe-mi-non — rad. *attraper* et *minon*, dans le sens de chat). Hypocrite, sycophante, qui, sous des dehors de dévotion, de vertu, de probité, attrape, trompe les simples. ‖ Pl. des *attrape-minons.*

ATTRAPE-MOUCHES s. m. (a-tra-pe-mouche). Ornith. Autre nom du *gobe-mouches.*

— Bot. Nom vulgaire d'une dionée dont les feuilles sont formées de deux lobes qui se rapprochent lorsqu'un insecte vient à se poser dessus, et retiennent l'animal assez longtemps pour qu'il périsse dans cette position. ‖ Nom vulgaire de l'apocyn à feuilles d'androsème, qui retient fréquemment entre les filets et les anthères de ses étamines les insectes qui viennent sucer ses fleurs. ‖ Nom vulgaire du dracuncule ou gouet chevelu, qui attire les mouches par son odeur cadavéreuse, et les retient dans les soies de la spathe qui enveloppe ses fleurs. ‖ Nom vulgaire d'une espèce de silène, plante couverte d'une humeur visqueuse, qui a la propriété de retenir les insectes dans les poils gluants dont elle est pourvue. Cette dernière plante s'appelle aussi *gobe-mouches.*

— Pl. *Attrape-mouches.* Quelques-uns écrivent *attrape-mouche* au singulier, bien que le sens s'oppose à cette orthographe. L'Académie même a commis cette faute, et elle écrit cependant *gobe-mouches*, ce qui nous paraît constituer une flagrante contradiction.

ATTRAPE-NIAIS s. m. (a-tra-pe-ni-è). Syn. de *attrape-nigaud.*

ATTRAPE-NIGAUD s. m. (a-tra-pe-ni-gô). Ruse grossière, qui ne peut attraper que les nigauds : *Je n'ai trouvé là que des* ATTRAPE-NIGAUDS. *Je ne me chargerai pas, moi, de colporter de semblables* ATTRAPE-NIGAUDS. (Balz.) On dit dans le même sens *attrape-lourdaud* et *attrape-niais.*

ATTRAPE-PARTERRE s. m. (a-tra-pe-par-tè-re). Coups de théâtre, artifices de déclamation ou de style, propres à entraîner, à séduire un parterre, un public peu délicat : *N'allez pas vous attendre à de belles tirades, à de grands vers ronflants, à des sentences, enfin à des* ATTRAPE-PARTERRE. (Volt.)

ATTRAPER v. a. ou tr. (a-tra-pé — rad. *trappe*). Prendre à une trappe ou à un autre piége : ATTRAPER *un loup à une traînée.* ATTRAPER *des oiseaux avec des lacets, avec de la glu. Le renard s'est enfin laissé* ATTRAPER. (Acad.)

Un pâtre à ses brebis trouvant quelque mécompte
Voulut à toute force *attraper* le larron.
LA FONTAINE.

‖ Servir à prendre, à saisir, avec le nom du piége pour sujet :

Quand reginglettes et réseaux
Attraperont petits oiseaux,
Ne volez pas de place en place.
LA FONTAINE.

— Par ext. Saisir, prendre, s'emparer de, de la personne de : ATTRAPER *un voleur.* ATTRAPER *une mouche, un papillon. La meute* ATTRAPA *le cerf près de l'étang. Le lièvre eut beau ruser, les chiens l'*ATTRAPÈRENT. (Acad.) *Les chouettes, qui ne peuvent* ATTRAPER *la nuit que des chauves-souris, se rabattent sur les papillons phalènes.* (Buff.) *Vous courez après lui, vous prenez une peine inutile; ni vous ni moi, nous n'*ATTRAPERONS *jamais ce petit pendard-là.* (Dancourt.) *Il y a bien des gens que l'on croit fort occupés dans leur cabinet, où ils* ATTRAPENT *plus de mouches que de vérités.* (De Ségur.) *S'il est par là, il faudra bien que nous l'*ATTRAPIONS *au passage, ce beau militaire, et sachions ce qu'il pense.* (G. Sand.)

La jeunesse répugne à des airs trop farouches;
Et c'est avec le miel qu'on *attrape* les mouches.
FABRE-D'ÉGLANTINE.

Le brouet fut par lui servi sur une assiette :
La cigogne au long bec n'en put *attraper* miette,
Et le drôle eut lapé le tout en un moment.
LA FONTAINE.

‖ Atteindre, joindre en chemin : *La diligence ne pourra jamais nous* ATTRAPER.

— Prendre sur le fait, surprendre : *Que je vous* ATTRAPE *encore à venir voler mes raisins! Ah! ah! je vous y* ATTRAPE *donc, monsieur le galant! Ah! je vous y* ATTRAPE *: vous citez Voltaire.* (J. de Maistre.)

— Par anal. Arriver jusqu'à, en parlant d'une époque : *De quelque façon qu'on prenne la chose, il est certain qu'il aura toujours bien de la peine à* ATTRAPER *le bout de son année.* (Vauban.) *Ma chère petite, dit le docteur en asseyant Ursule sur ses genoux, tu vas* ATTRAPER *tes seize ans bientôt, et ta vie de femme va commencer.* (Balz.)

. . . . Je n'entasse guère
Un jour sur l'autre : il suffit qu'à la fin
J'*attrape* le bout de l'année;
Chaque jour amène son pain. LA FONTAINE.

‖ Atteindre, en parlant d'un terme ou d'un but : *L'ambition va au delà de ses souhaits quand ils sont accomplis; elle a un terme qu'elle n'*ATTRAPE *jamais.* (Fonten.)

— Fam. Obtenir, arriver à se procurer : ATTRAPER *le gros lot à la loterie. Nos poëtes sont pleins d'épithètes forcées pour* ATTRAPER *la rime.* (Fén.) *C'est une école que sa conversation, et j'y viens tous les jours* ATTRAPER *quelque chose.* (Mol.) *Les sots n'*ATTRAPENT *rien, et souvent ils y mettent du leur.* (P.-L. Courier.) ‖ Tirer de quelqu'un par ruse, par adresse : ATTRAPER *de l'argent de quelqu'un. Il voulait m'*ATTRAPER *mon secret. Je n'ai jamais trouvé rien de si drôle qu'un tour qui vient d'être joué par un fils à son père, pour en* ATTRAPER *de l'argent.* (Mol.) *On ne saurait avoir un peu de bien, que les hommes ou le diable ne cherchent à vous l'*ATTRAPER. (Regnard.) *Eh bien, messieurs, je dois vous dire une chose, c'est que je commence d'être fatigué de la visite de tous les épouseurs, qui, s'ils n'*ATTRAPENT *pas les dots,* ATTRAPENT *les dîners.* (Fr. Soulié.) ‖ Tromper, surprendre par artifice : *Il s'est laissé* ATTRAPER *par un homme de mauvaise foi.* (Acad.) *Il n'y a que les dupes qui se laissent* ATTRAPER *par les filous.* (Pasc.) *Voici le stratagème dont il s'est servi pour* ATTRAPER *sa dupe.* (Mol.) *Le charlatanisme n'*ATTRAPE *que l'ignorance et la sottise.* (Montesq.) *Un Parisien n'est qu'une dupe en comparaison d'un Bas-Normand, et mon maître l'*ATTRAPERA. (Campistr.) *Il ne faut pas se laisser* ATTRAPER *comme cela à ce que les amants disent dans leur colère.* (Volt.) *Il ne faut pas beaucoup de finesse pour les* ATTRAPER. (Destouches.) *Mes fermiers m'ont toujours* ATTRAPÉ *quand ils ont voulu.* (Helvét.) *Il y a toujours quelques personnes qui le plument et qui l'*ATTRAPENT. (Le Sage.) *Ne vous laissez pas* ATTRAPER *à ce qu'il pourra vous dire.* (Le Sage.) *Un Russe à lui seul* ATTRAPERAIT *trois juifs.* (De Custine.)

Larmes de crocodile, yeux lascifs, doux langage,
Soupirs, souris flatteurs, tout est mis en usage,
Quand il s'agit d'*attraper* un amant.
LA FONTAINE.

‖ Gagner, séduire : *Les femmes courent devant nous, quand même elles ont dessein de se laisser* ATTRAPER; *c'est leur rôle.* (Montesq.) ‖ Gagner, en parlant d'un mal, d'un coup, d'une blessure ou de quelque autre fâcheux accident : ATTRAPER *un rhume, une fluxion de poitrine.* ATTRAPER *un coup d'épée, un coup de canne. En courant après le plaisir on* ATTRAPE *la douleur.* (Montesq.) *Quand on court après l'esprit, on* ATTRAPE *la sottise.* (Montesq.) *Vous pourriez bien* ATTRAPER *quelque gourmade.* (Regnard.) *Lélio, prends garde à toi, tu vas* ATTRAPER *la fièvre.* (G. Sand.) *Je fis observer que la fille m'étant confiée, je ne devais pas l'exposer à* ATTRAPER *du mal.* (G. Sand.) *Il peut avoir couru si vite, qu'il ait* ATTRAPÉ *une fluxion de poitrine.* (Alex. Dum.) *Nous* ATTRAPERONS *indubitablement une balle.* (Alex. Dum.)

Je viens pour rire et j'*attrape* un sermon.
C. DELAVIGNE.

‖ Tomber sur, en parlant d'un mal, d'un fâcheux accident : *Plus vous fuyez le froid et le chaud, plus ils vous blessent quand ils vous* ATTRAPENT. (G. Sand.) ‖ Frapper, heurter, en parlant d'un projectile : *Une pierre, une balle l'*A ATTRAPÉ *au front, à l'estomac. En jetant un bâton, il m'*A ATTRAPÉ *à la jambe, au bras.* (Acad.)

— Fig. Saisir, exprimer, reproduire avec une certaine justesse : ATTRAPER *le style, le genre, la pensée d'un auteur, le sens d'un passage. Molière* A *parfaitement* ATTRAPÉ *le caractère de l'avare. Qui peut se vanter d'*AVOIR ATTRAPÉ *la manière de Raphaël? Ce peintre* A *bien* ATTRAPÉ *votre ressemblance.* (Acad.) *Tous les portraits de Fénelon sont parlants, sans toutefois avoir pu* ATTRAPER *l'harmonie qui frappait dans l'original.* (St-Sim.) *Le duc de Bourgogne* ATTRAPAIT *tous les ridicules avec justesse.* (St-Sim.) *Je vois bien que vous voulez* ATTRAPER *ce genre d'écrire.* (Rac.) *Il y a quantité d'endroits où vous n'*AVEZ *pas* ATTRAPÉ *le sens.* (Rac.) *Je n'*AI ATTRAPÉ *de leur manière de réciter que ce qui m'a d'abord sauté aux yeux.* (Mol.) *Il* AVAIT ATTRAPÉ *le sérieux des Espagnols.* (Hamilt.) *Son talent était d'*ATTRAPER *le ridicule des gens.* (Hamilt.) *Il y a dans les arts je ne sais quoi qu'il est difficile d'*ATTRAPER. (Volt.) *Voyez si j'*AI ATTRAPÉ *la ressemblance de César.* (Volt.) *Je vous dirai cent mille choses, dont peut-être pas une ne vous sera agréable, car il est assez difficile d'*ATTRAPER *ce qui peut vous plaire.* (Mme du Deff.) *Vous avez joué à merveille tous les sentiments, il n'y a que leur habit que vous n'*AYEZ *pas* ATTRAPÉ. (Dsse du Maine.) *Il est un art dans la coquetterie que la plus grande partie des coquettes n'*ATTRAPE *pas.* (Mlle de Somery.) *Elle était vêtue d'une veste de ce jaune-pistache que nos teinturiers ne peuvent* ATTRAPER. (Th. Gaut.) ‖ Faire des reproches très-vifs : *Son chef de bureau l'*A ATTRAPÉ *d'importance. Prenez garde que je ne vous* ATTRAPE *à mon tour; vous pourriez vous en repentir.*

— Absol. :

Avant que d'*attraper*, il faut longtemps courir.
CORNEILLE.

— Ellipt. *Attrape!* Se dit familièrement à une personne qui vient d'être l'objet d'un tour, d'une malice, ou à quelqu'un que l'on vient de châtier. ‖ *Attrape qui peut!* Que le plus alerte, que le plus adroit s'en saisisse! ‖ *Attrapez-moi toujours de même.* Se dit à quelqu'un qui, croyant nous jouer un mauvais tour, nous procure en réalité quelque avantage, quelque plaisir. ‖ *Il courra bien si on ne l'attrape*, On le poursuivra si vivement, que, selon toutes les apparences, on le prendra. ‖ *Bien fin qui pourrait l'attraper*, Il est d'une habileté et d'une prudence qui laissent peu de chances à ceux qui veulent le tromper. On dit dans le même sens : *Il faut se lever bien matin pour l'attraper.* ‖ *Les boiteux attrapent quelquefois ceux qui courent le mieux*, Les plus fins sont quelquefois trompés par les plus simples. ‖ *Les chevaux courent les bénéfices, et les ânes les attrapent.* Se disait autrefois des charges ecclésiastiques, qui n'étaient pas accordées aux plus dignes; et aujourd'hui se dit des places, des emplois, qui échappent souvent au mérite pour échoir à la médiocrité et à l'ignorance. Ce proverbe était familier à Louis XI.

— Théâtr. *Attraper le lustre*, Ouvrir la bouche pour laisser passer un son qui s'échappe avec peine du gosier.

— Mar. *Attraper le mouillage*, Y arriver : ATTRAPER LE MOUILLAGE *en deux bords, à la bordée.* ‖ *Attraper à*, Se porter à, agir pour : ATTRAPEZ À *serrer la grand'voile.* ATTRAPE À *prendre deux ris au petit hunier.*

— *Attraper la cigale, Prene la cigalo*, signifie, en provençal, s'enivrer, parce que, dans l'ivresse, on chante :

Pèr prene la cigalo,
N'an pas noste bon vin;
N'an pas lou jougne prim
De nosti prouvençalo. T. AUBANEL.

(Pour *attraper la cigale*, ils n'ont pas notre bon vin; ils n'ont pas la taille fine de nos Provençales).

S'attraper, v. pr. Se heurter, s'accrocher : *Il* S'EST ATTRAPÉ *à la jambe. Je* M'ÉTAIS ATTRAPÉ *à un clou.* ‖ Se laisser prendre à un piége, se laisser tromper : *Une souris* S'ATTRAPE-*t-elle deux fois au même piége?* (Balz.) ‖ S'attaquer : *Ne va pas* T'ATTRAPER *à lui; il a bec et ongles.*

— Manég. *Ce cheval s'attrape*, Se donne des atteintes en marchant.

— Récipr. Se tromper mutuellement : *Les honnêtes gens ne devroient jamais* S'ATTRAPER, *s'ils l'estoient réellement.* (Montaig.)

— Pop. Se coller, adhérer : *La pluie* S'ÉTAIT ATTRAPÉE *aux vêtements. La main était si serrée que les doigts* S'ÉTAIENT ATTRAPÉS. ‖ Se dit aussi quand l'un saisit quelque chose à l'autre : *Certains paysans et paysannes* S'ATTRAPENT *le nez en dansant.*

— Syn. **Attraper, abuser, amuser, etc.** V. ABUSER.

— Syn. **Attraper, dérober, détrousser, dévaliser, escamoter, escroquer, voler.** On *vole* de toutes manières : *Chacun de tes satrapes* VOLAIT *dans sa province plus d'or et d'argent que nous n'en avions dans toute notre république.* (Fén.) On *dérobe* en prenant soin d'échapper aux regards : *On m'*A DÉROBÉ *mon argent.* (Mol.) On *dévalise* un homme partout où il peut se trouver avec ses effets : *Ce misérable nous* DÉVALISAIT *aussi aisément qu'effrontément, et, dans une seule nuit, il parvint à vider ma cave.* (J.-J. Rouss.) On ne *détrousse* que les voyageurs : *Mon guide indien eut l'adresse de me faire éviter des nègres marrons, qui habitent les montagnes, et* DÉTROUSSENT *les voyageurs.* (Le Sage.) *Attraper*, c'est dresser un piége, combiner des moyens pour arriver à une fin : *C'est le trésor de votre père que j'*AI ATTRAPÉ. (Mol.) *Escamoter*, c'est enlever quelque chose avec adresse : *Un filou lui* ESCAMOTA *sa bourse.* (Acad.) *Escroquer*, c'est parvenir à se faire donner quelque chose sans violence, mais par des moyens perfides et odieux : *Je ne dis rien des écus qu'il* ESCROQUE *aux passants dans les tavernes, et qu'il nie ensuite d'avoir empruntés.* (J.-J. Rouss.)

— Syn. **Attraper, gripper, happer.** *Attraper*, c'est saisir ce que l'on poursuit ou ce que l'on guette : *Le lièvre eut beau ruser, les chiens l'*ATTRAPÈRENT. (Acad.) *Happer*, c'est saisir brusquement : *Toutes les hirondelles vivent d'insectes qu'elles* HAPPENT *en volant.* (Buff.) *Gripper*, c'est attraper subtilement : *Chat qui* GRIPPE *un morceau de viande.*

ATTRAPERIE s. f. (a-tra-pe-rî — rad. *attraper*). Syn. de *attrape.*

ATTRAPETTE s. f. (a-tra-pè-te — rad. *attrape*). Fam. Petite malice, petite tromperie; sorte de piége.

ATTRAPEUR, EUSE s. (a-tra-peur, eu-ze — rad. *attraper*). Celui, celle qui attrape; qui obtient par ruse, par intrigue : *Un* ATTRAPEUR *de dots, de successions.*

ATTRAPE-VILAIN s. m. (a-tra-pe-vi-lain). Moyen pour attraper un vilain, un avare; lui tirer de l'argent. ‖ Pl. des *attrape-vilains.*

ATTRAPOIRE s. f. (a-tra-poi-re — rad. *attraper*). Piége pour attraper des animaux.

— Fig. Attrape, tour d'adresse pour tromper quelqu'un : *Les filous ont cent sortes d'*ATTRAPOIRES. (Acad.)

ATTRAQUER ou **S'ATTRAQUER** v. n. ou intr. (a-tra-ké — rad. *traquer*). Mar. S'approcher d'un quai pour charger ou décharger le navire.

ATTRAYABLE adj. (a-trè-ia-ble — rad. *attraire*). Se disait autrefois pour *attrayant.*

ATTRAYANCE s. f. (a-trè-ian-se — rad. *attraire*). Autref. *attrait.*

ATTRAYANT (a-trè-ian) part. prés. du v. Attraire. Peu usité.

ATTRAYANT, ANTE adj. (a-trè-ian, an-te — rad. *attraire*). Qui attire, qui a de l'attrait : *Accueil* ATTRAYANT. *Conversation* ATTRAYANTE. *Manières* ATTRAYANTES. *Sujet* ATTRAYANT. *Cette femme n'a rien d'*ATTRAYANT. (Acad.) *La mélancolie rend la solitude* ATTRAYANTE. (B. de St-P.) *L'étude est, par elle-même, de toutes les occupations, celle qui procure à ceux qui s'y attachent les plaisirs les plus* ATTRAYANTS. (De Jaucourt.) *On a inventé des mets tellement* ATTRAYANTS, *qu'ils font renaître l'appétit sans cesse.* (Brill.-Sav.) *Ce n'est pas le travail qu'il faut rendre* ATTRAYANT; *c'est le plaisir qu'il faut rendre instructif.* (Rigault.) *Cet élan rendit la signora si belle et si* ATTRAYANTE *pendant quelques instants, que je faillis manquer à mon héroïsme.* (G. Sand.) *Il vit une femme d'une taille élevée, et de la figure la plus noble et la plus* ATTRAYANTE. (Mérimée.) *On doit chercher à rendre les sciences, les devoirs* ATTRAYANTS; *c'est le secret de l'éducation humaine, c'est la garantie de l'avenir.* (Fourier.) *Les ressources dont le pouvoir dispose ne réussiront jamais à rendre la simple profession d'instituteur communal aussi* ATTRAYANTE *qu'elle est utile.* (Guizot.) *Dans l'art du portrait, les peintres se pénètrent profondément des formes qui distinguent et caractérisent les physionomies* ATTRAYANTES. (Ch. Dupin.) *De toutes les sciences descriptives, la plus* ATTRAYANTE *est la géographie.* (Babinet.) *Si les savants s'avisaient de rendre les études* ATTRAYANTES, *les enfants, en deux ans, en sauraient un peu plus que leurs maîtres.* (Toussenel.)

Vois les couleurs dont le matin se pare,
Ce qu'ont enfin d'*attrayant* et de rare
Les bois, les eaux, les vergers et les champs.
MALFILATRE.

— Syn. **Attrayant, attirant, attractif.** V. ATTIRANT.

— **Antonymes.** Antipathique, choquant, déplaisant, offensant, repoussant, répulsif.

ATTREMPAGE s. m. (a-tran-pa-je — rad. *attremper*). Techn. Opération qui consiste à construire un fourneau avec des briques crues, puis à y faire du feu pour cuire peu à peu la masse entière.

— Action d'attremper l'acier.

ATTREMPANCE s. f. (a-tran-pan-se — rad. *attremper*). Techn. Syn. de *attrempage.*

— Fig. Modération des passions.

ATTREMPANCE D'ALPHIDIUS, Mercure philosophal.

ATTREMPÉ, ÉE (a-tran-pé) part. pass. du v. Attremper : *Acier* ATTREMPÉ.

— Fig. Adouci, tempéré, modéré : *Ce qui convient à la complexion d'une société libre, c'est un état de paix modéré par la guerre, et un état de guerre* ATTREMPÉ *de paix.* (Chateaub.) Vieux.

— Fauconn. Qui n'est ni gras, ni maigre, en parlant d'un oiseau : *Le vieux margrave portait sur son poing un magnifique teneur bien* ATTREMPÉ *et bigarré d'aiglures.* (H. Castille.)

ATTREMPEMENT s. m. (a-tran-pe-man — rad. *attremper*). Autref., Modération, caractère de ce qui est attrempé, tempéré.

ATTREMPER v. a. ou tr. (a-tran-pé — rad. *tremper*, dont le sens propre est *tempérer*). Techn. Chauffer graduellement le four d'une verrerie. ‖ *Attremper l'acier*, Lui donner la trempe.

— Céramiq. *Attremper un four, un pot* ou *creuset*, Le cuire par degrés insensibles, puis élever la température au plus haut degré, afin que le fourneau puisse être de longue durée, ou que le pot puisse tout à coup être transporté dans le four de fusion sans se fracturer.

— Fig. Tempérer, modifier : ATTREMPER *un caractère.* Vieux.

ATTRIBUABLE adj. (a-tri-bu-a-ble — rad. *attribuer*). Qui peut, qui doit être attribué : *Cette faute ne vous est pas* ATTRIBUABLE.

ATTRIBUANT (a-tri-bu-an) part. prés. du v. Attribuer : *On ne peint bien que son propre cœur, en l'*ATTRIBUANT *à un autre, et la meilleure partie du génie se compose de souvenirs.* (Chateaub.)

ATTRIBUÉ, ÉE (a-tri-bu-é) part. pass. du v. Attribuer. Assigné, donné comme attribution : *De grands priviléges sont* ATTRIBUÉS *à cette charge. La connaissance de ce genre d'affaires leur est* ATTRIBUÉE. (Acad.) ‖ Rapporté comme à son auteur ou à sa cause : *Les vers* ATTRIBUÉS *à l'ancien Orphée célèbrent les conquêtes et les bienfaits de ce prétendu demi-dieu.* (Volt.) *Cette calamité doit être* ATTRIBUÉE *à l'incurie de l'administration. Les tragédies de mademoiselle Bernard sont* ATTRIBUÉES *à Fontenelle.* (La Harpe.) *Presque toutes les fautes reprochées à la tyrannie peuvent être* ATTRIBUÉES *à la servilité.* (De Ségur.) *L'Itinéraire de l'empereur Antonin,* ATTRIBUÉ *sans preuves à Ethicus, serait une réunion d'anciens et de nouveaux tableaux de routes.* (M.-Brun.)

ATTRIBUER v. a ou tr. (a-tri-bu-é — lat. *attribuere*, même sens; formé de *ad*, à, et *tribuere*, donner, accorder en partage. — Prend un *e* muet au futur simple et au cond. prés. : *J'attribuerai, nous attribuerions;* les poëtes peuvent remplacer cet *e* muet par un accent circonflexe sur *u;* prend un tréma sur l'*i* aux deux prem. pers. du pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *Nous attribuïons, que vous attribuïez.* Toutefois l'Académie ne mentionne pas cette particularité). Assigner, annexer, conférer : *L'édit de création de cette charge y* AVAIT ATTRIBUÉ *de grands priviléges.* (Acad.) *Valère établit la loi qui* ATTRIBUE *au peuple le jugement en dernier ressort.* (Boss.) *Le roi défendit aux princes et aux pairs d'aller opiner dans le parlement de Paris sur des affaires dont il* ATTRIBUAIT *la connaissance à son conseil privé.* (Volt.) *C'est contre cette puissance absolue qu'on veut* ATTRIBUER *aux décemvirs, que je m'élève aujourd'hui.* (Vertot.)

— Rapporter, imputer à, comme à son principe, son auteur, sa cause : *On lui* ATTRIBUE *cette belle action. Ne m'*ATTRIBUEZ *pas cette faute. On lui* ATTRIBUE *ce livre, mais il n'en est pas l'auteur.* (Acad.) *Les philosophes* ONT *confondu les idées avec les choses, et* ATTRIBUÉ *aux corps ce qui n'appartient qu'aux esprits.* (Pasc.) *Vous* ATTRIBUEZ *à vos adversaires des écrits pleins d'impiété.* (Pasc.) *Plutarque* ATTRIBUE *à la seule fortune la grandeur romaine, et à la seule vertu celle d'Alexandre.* (Boss.) *On ne se trompe pas quand on* ATTRIBUE *tout à la prière.* (Boss.) *Le sénat se faisait un honneur de défendre les dieux de Romulus, auxquels il* ATTRIBUAIT *toutes les victoires de l'ancienne république.* (Boss.) *C'est aux inégalités du fond de la mer qu'on doit* ATTRIBUER *l'origine des courants.* (Buff.) *Peut-on m'*ATTRIBUER *des vers sans mesure, sans rime et sans raison, dont cette misérable édition est parsemée?* (Volt.) *Je ne sais pourquoi l'on veut* ATTRIBUER *au progrès de la philosophie la belle morale de nos livres; cette morale, tirée de l'Evangile, était chrétienne avant d'être philosophique.* (J.-J. Rouss.) *La superstition* ATTRIBUE *toujours à des causes surnaturelles les choses dont l'ignorance ne permet pas de rendre raison.* (Condill.) *C'est à la dureté de leur caractère que Buffon* ATTRIBUE *l'insociabilité des oiseaux de proie.* (Cuv.) *L'homme ferme* ATTRIBUE *tout à la volonté; l'homme enthousiaste à l'imagination; l'homme sensible à l'affection.* (Mme de Staël.) *On* ATTRIBUE *aux comètes une grande influence sur les saisons : c'est un préjugé.* (Arago.)

Peut-on m'*attribuer* ces sottises étranges?
BOILEAU.

Dans ma confusion que Roxane, madame,
Attribuait encore à l'excès de ma flamme.
RACINE.

‖ Appliquer à; assigner comme acte, comme vertu, comme privilége, comme défaut propre à quelqu'un, à quelque chose : *On* ATTRIBUAIT *à Vespasien ce que Jacob avait dit du Christ.* (Boss.) *Les Chaldéens, les Syriens, les Egyptiens* ATTRIBUÈRENT *quelque chose de divin à la combinaison des lettres.* (Volt.) *Les hommes faibles* ONT *toujours* ATTRIBUÉ *des idées honorables à tout ce qui leur faisait peur.* (B. de St-P.) *Il ne faut pas* ATTRIBUER *à la vieillesse tous les défauts des vieillards.* (A. Karr.) *On* A ATTRIBUÉ *longtemps, et on* ATTRIBUE *encore dans les campagnes, de grandes vertus à une branche de coudrier.* (A. Karr.) *Etre modeste, c'est* ATTRIBUER *à nos semblables une grande supériorité sur nous-mêmes.* (Alibert.)

S'attribuer, v. pr. Etre attribué : *Les fautes d'un peuple* S'ATTRIBUENT *justement à ses gouvernants.*

— Attribuer à soi, revendiquer, s'arroger : S'ATTRIBUER *une belle action.* S'ATTRIBUER *un droit, un privilége.* S'ATTRIBUER *la victoire. Vous vous* ATTRIBUEZ *des droits qui ne vous sont pas dus.* (Trév.) *Ce général* S'ATTRIBUE *un succès auquel il n'a point de part.* (Acad.) *Il n'a pas cru* S'ATTRIBUER *trop, quand il s'est dit l'égal de Dieu.* (Boss.) *A quel titre* S'ATTRIBUER *le droit de nous faire de la morale, quand cette morale n'est point prouvée par ses actions?* (J.-J. Rouss.) *Plusieurs villes d'Allemagne* S'ATTRIBUENT *exclusivement l'invention de l'imprimerie.* (Lav.)

— Syn. **Attribuer, imputer.** *Imputer*, c'est rendre un être libre responsable d'une action qu'il a faite : *Les historiens* IMPUTENT *à sa témérité et à son arrogance la sanglante défaite des Romains par les Cimbres.* (Roll.) *Attribuer* une chose à quelqu'un, c'est l'en regarder comme l'auteur, sans y attacher nécessairement aucune idée d'éloge ou de blâme : *Les malheurs de Cépion* FURENT ATTRIBUÉS *à la vengeance des dieux.* (Roll.)

— Syn. **S'attribuer, s'appliquer, s'approprier, s'arroger.** V. S'APPLIQUER.

ATTRIBUT s. m. (a-tri-bu — lat. *attributum*, chose attribuée, dérivé du v. *attribuere*, attribuer). Ce qui appartient spécialement, ce qui est propre à quelqu'un, à quelque chose : *Ce droit était un des* ATTRIBUTS *du souverain pouvoir. Un des principaux* ATTRIBUTS *de la souveraineté est l'indépendance.* (Trév.) *Un* ATTRIBUT *qui ne peut convenir à la créature, c'est l'indépendance et la plénitude de l'être.* (Boss.) *La fluidité, la dureté, la mollesse, le mouvement et le repos se pouvant séparer de la matière, il s'ensuit que tous ces* ATTRIBUTS *ne lui sont point essentiels.* (Malebr.) *La faculté de voler est un* ATTRIBUT *essentiel à l'oiseau.* (Buff.) *La liberté et l'égalité sont deux* ATTRIBUTS *essentiels à l'homme.* (Volney.) *La parole est un* ATTRIBUT *de notre nature; et si nous ne savons pas comment nous pensons, il faut avouer que nous ne savons guère mieux comment nous parlons.* (Andrieux.) *Le don d'intéresser tout le monde n'appartient qu'à l'enfance, et forme un de ses* ATTRIBUTS *les plus enchanteurs.* (Azaïs.) *Notre premier* ATTRIBUT, *notre faculté distinctive, c'est la pensée.* (B. Const.) *La liberté est l'*ATTRIBUT *fondamental de la volonté.* (V. Cousin.) *Le travail est l'*ATTRIBUT *propre de l'homme.* (P. Janet.) *La loyauté est l'*ATTRIBUT *de la toute-puissance.* (Mme E. de Gir.) *La bonté désintéressée et la justice sont les* ATTRIBUTS *glorieux de la nature divine.* (Reid.) *La modestie, compagne de la vertu, est souvent confondue avec la honte, qui est un des* ATTRIBUTS *du vice.* (Csse de Blessington.)

— Par ext. Signe distinctif : *Les* ATTRIBUTS *de la royauté, du souverain pouvoir. Il avait à la main un sceptre d'or,* ATTRIBUT *de sa puissance.* ‖ Symbole : *Le gendarme et la potence sont les* ATTRIBUTS *parlants de la société actuelle.* (Toussenel.)

— B.-arts. Symbole servant à caractériser une figure mythologique ou allégorique, ou même une profession : *Les* ATTRIBUTS *de l'Amour sont l'arc et les flèches. Les* ATTRI-

BUTS *de la poésie, de la peinture, de la musique, de l'agriculture. Le glaive et la balance sont les* ATTRIBUTS *de la Justice.* (Acad.) *On n'y voit point d'*ATTRIBUTS *mythologiques, auxquels le pays n'entend rien.* (B. de St-P.) *L'aigle et la foudre sont les* ATTRIBUTS *de Jupiter; le trident est celui de Neptune; le caducée, celui de Mercure; la massue, celui d'Hercule ou de Thésée.* (Millin.)

La lyre, les crayons, le chalumeau champêtre,
Les *attributs* des arts ont orné mon berceau.
DESMAHIS.

— Archit. Emblème employé pour caractériser un édifice, donner une idée de sa destination : *L'architecture peut employer, dans les frises et les parties d'ornement, des* ATTRIBUTS *qui servent à caractériser heureusement les édifices, sans le secours des inscriptions.* (Millin.)

— Blas. Terme générique par lequel on désigne les diverses modifications que reçoivent les figures héraldiques.

— Théol. Chacune des perfections de Dieu, qui sont de sa propre essence, comme l'éternité, l'infinité, l'unité, la justice, la sagesse, la toute-puissance, etc. : *C'est une bizarre pensée de détacher les* ATTRIBUTS *de Dieu d'avec lui-même.* (Boss.) *Il y a deux* ATTRIBUTS *en Dieu qui regardent particulièrement les hommes : la miséricorde et la justice.* (Boss.) *C'est une erreur de dire qu'en pensant aux* ATTRIBUTS *particuliers on semble partager Dieu en plusieurs espèces.* (Boss.) *J'affirme les* ATTRIBUTS *de la Divinité, sans les comprendre.* (J.-J. Rouss.) *Est-il nécessaire que des millions d'âmes restent dans l'idolâtrie païenne et croient que la vengeance et la férocité sont des* ATTRIBUTS *divins?* (G. Sand.)

Les *attributs* de ton Dieu,
Sur les astres, dans la nue,
Sont écrits en traits de feu.
LEFRANC DE POMPIGNAN.

— Myth. Qualité, vice dominant, spécialité d'une divinité du paganisme : *La science était l'*ATTRIBUT *de Minerve. L'orgueil, la jalousie passaient pour être les* ATTRIBUTS *de Junon.*

— Hist. nat. Ce qui se retrouve essentiellement dans une famille, une espèce, un individu ou une de ses parties : *L'*ATTRIBUT *essentiel des poissons, c'est la respiration branchiale coexistante avec une charpente osseuse. L'énoncé méthodique des* ATTRIBUTS *sert à former les définitions.* (Nysten.)

— Physiol. *Attributs des systèmes*, Fonctions générales propres à chaque système.

— Philos. *Attribut logique*, Idée affirmée ou niée d'une autre idée. ‖ *Attribut accidentel*, Mode accidentel de l'être. ‖ *Attribut essentiel* ou *métaphysique*, Ce qui est de l'essence, de la nature même du sujet.

— Gramm. Ce qui s'affirme ou se nie, relativement au sujet d'une proposition. Ainsi, dans cette phrase : *Dieu est juste*, le mot *juste* est l'attribut, parce qu'il se lie au mot *Dieu*. L'attribut est *simple* ou *composé*, *incomplexe* ou *complexe*. Il est *simple*, lorsqu'il est exprimé par un seul mot, ou même lorsqu'il exprime une seule manière d'être du sujet, fût-elle énoncée plusieurs fois avec des nuances diverses. Dans ce cas, il peut être :

1° Un adjectif :

Eh bien! je suis *content*, et mon sort est rempli.
RACINE.

2° Un participe :

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient *frappés*.
LA FONTAINE.

3° Un nom : *Il était* ROI.

4° Un pronom : *C'est* LUI *qui...*

L'attribut est *composé*, lorsqu'il exprime plusieurs manières d'être du sujet, ce qui arrive lorsqu'il est exprimé par plusieurs mots, jouant chacun le rôle d'attribut : *Cet homme est* FRANC, SIMPLE, LOYAL. L'attribut est *incomplexe*, lorsque le sens du mot qui l'exprime n'est pas précisé par un complément, comme dans cet exemple : *Vous êtes* HEUREUX *et* FIER. Il est *complexe*, lorsqu'il est accompagné d'un complément qui en précise le sens :

Ils sont *trop verts*, dit-il, et *bons pour des goujats*.
LA FONTAINE.

Il était *un roi d'Yvetot*
Peu connu dans l'histoire. BÉRANGER.

— **Encycl.** Log. V. JUGEMENT.

— Théod. *Attributs de Dieu*. V. DIEU.

— B.-arts. De tout temps, les artistes ont donné aux différents personnages qu'ils ont mis en scène des *attributs* destinés à les faire reconnaître. Chez les Grecs et les Romains, ces *attributs* étaient choisis de façon à rappeler tel ou tel trait de l'histoire du dieu ou du héros représenté, ou à symboliser une vertu particulière de ce dieu ou de ce héros. Ainsi, la foudre était l'*attribut* de Jupiter, le maître du ciel; la faucille, l'*attribut* de Cérès, déesse des moissons; le paon, l'*attribut* de l'orgueilleuse Junon; la lyre, l'*attribut* d'Apollon, dieu de la musique. Le cygne, donné comme *attribut* à Léda, rappelait les amours de cette princesse avec Jupiter; la peau de lion, donnée à Hercule, rappelait la victoire de ce dieu sur le lion de Némée. La même divinité avait plusieurs *attributs*. Quelquefois un artiste figurait isolément sur un édifice l'*attribut* d'une divinité, pour marquer que cet édifice lui était consacré. Ainsi, des lyres sculptées dans les métopes d'un temple signifiaient que ce temple était dédié à Apollon.

Les artistes chrétiens ont imaginé aussi de distinguer les saints par des *attributs*; le plus souvent ces *attributs* sont des instruments de martyre ou de mortification, ou bien des animaux qui ont joué un rôle quelconque dans l'histoire du personnage. D'ailleurs, les *attributs* qu'offre l'art chrétien sont excessivement variés, et on n'est pas peu étonné de trouver dans le nombre plusieurs de ceux que les anciens donnaient à leurs divinités. Il arrive souvent que les *attributs* ont un caractère essentiellement symbolique; telle est la foudre, symbole de la puissance céleste, placée entre les mains de Jéhovah; telles sont les clefs portées par saint Pierre, gardien des portes célestes. Lorsque les *attributs* sont séparés des personnages auxquels on les donne ordinairement, ils deviennent de purs symboles : ainsi, l'agneau, le pélican, le phénix, le lion ont été employés par les premiers artistes chrétiens comme symboles du sacrifice, de la charité, de la résurrection, de la force de Jésus-Christ. A l'époque de la Renaissance, lorsque le goût de l'imitation des arts antiques prévalut, « on commença, dit M. l'abbé Martigny, à couvrir les édifices sacrés ou profanes d'*attributs*; on sculpta, on peignit sur les parois des églises, des instruments religieux, sur les murs des palais, des trophées ou des emblèmes de fêtes, et même souvent des objets empruntés au paganisme, et qui n'étaient plus en usage au milieu de la société de cette époque. Etrange confusion d'idées que celle qui faisait réunir sur la frise d'une église des têtes de victimes à des ciboires ou des calices, sur les trumeaux d'un palais, des boucliers romains à des canons! » Cette confusion d'idées, ce mauvais goût a persisté jusqu'à nous : nous pourrions citer plusieurs édifices de construction récente où s'étalent les anachronismes et les bizarreries d'ornementation les plus étranges.

La science des *attributs* se nomme *iconologie*; la description des *attributs*, *iconographie*. Les deux tableaux suivants présentent, par ordre alphabétique, la liste des principaux *attributs* employés par l'art antique, et celle des *attributs* des personnages du christianisme.

1° ATTRIBUTS EMPLOYÉS PAR LES ARTISTES DE L'ANTIQUITÉ.

ABEILLES : Aristée. — AGNEAU : Aristée. — AIGLE : Ganymède, Jupiter, Prométhée. — AILES : l'Amour, Borée, Dédale, Diane, les Furies, la Gorgone, Icare, Méduse, Mercure, Minerve, la Victoire. — AILES AUX PIEDS : la Fortune, Mercure. — AILES À LA COIFFURE : V. ci-dessous *Pétase*. — AILES DE DRAGON : Alecto. — AILES DE PAPILLON : Psyché. — ALCYON : Thétis. — ANE : Priape, Silène, Typhon. — ANÉMONE : Adonis. — ARC : Acaste, Actéon, Amour, Apollon, Arcas, Atalante, les Centaures, Chiron, Hercule, Hippolyte, Méléagre, Orion. — ARC-EN-CIEL : Iris. — ARCHET : V. ci-dessous *Plectrum*. — AUTRUCHE : Arsinoé. — AVIRON : Saturne.

BAGUETTE : Janus, Providence. — BALANCE : Thémis. — BANDEAU : l'Amour, la Fortune, la Faveur. — BARQUE : Caron. — BÂTON : Esculape, Janus. — BÂTON PASTORAL : V. ci-dessous *Pedum*. — BÉLIER : Automne, Jupiter-Ammon, Phryxus. — BICHE : Diane, Hercule, Télèphe. — BIPENNE (hache à deux tranchants) : Amazones. — BŒUF : Cacus, Cadmus, Europe. — BOISSEAU servant de coiffure : Angeronia, Sérapis. — BOISSEAU rempli d'épis : l'Abondance. — BOÎTE : Pandore. — BOUC : Bacchus, Faunes, Satyres, Vénus. — BOUCLIER : Bacchus-Polémios, Mars. — BOUCLIER en forme de croissant : Amazones. — BOURSE : Mercure (le Commerce). — BRANCHE chargée de fruits : Tantale. — BRODEQUINS : Borée, Thalie.

CADUCÉE : Mercure, la Félicité (Eudaimonia). — CARQUOIS : les divinités qui ont l'arc pour attribut. V. plus haut *Arc*. — CASQUE : Minerve. — CEP DE VIGNE : Bacchus, Silène. — CERF : Cyparisse, Diane. — CESTE (ceinture) : Vénus. — CHAÎNES : la Fureur. — CHALUMEAU : Pan, Faunes. — CHAPEAU : Aristée, Apollon berger, Ulysse. — CHAR traîné par des biches : Diane; — par des centaures ou par des tigres, des panthères, des lynx : Bacchus; — par des chevaux : Apollon, Phaéton, l'Aurore; — par des chevaux noirs : Pluton, Proserpine; — par des chevaux marins : Amphitrite, Neptune, Thétis; — par des colombes : Vénus; — par des dragons ailés : Médée; — par des lions : Cybèle. — CHARRUE : l'Agriculture. — CHÊNE : Jupiter. — CHEVAL : Neptune. — CHEVELURE BLANCHE : l'Hiver. — CHEVELURE ENTREMÊLÉE DE SERPENTS : Discorde, Envie, Némésis. — CHIEN : Actéon, Anubis, Automne, Lares. — CHOUETTE : Minerve. — CIGALE : Apollon. — CISEAUX : Atropos. — CLEF : Cybèle, Janus, Pluton, Portumne (dieu protecteur des ports). — COLLIER : Isis. — COLOMBE : Vénus. — CONQUE : Néréides, Tritons. — COQ : Esculape, Mars, Mercure, quelquefois Apollon. — CORNE D'ABONDANCE : l'Abondance, Hercule, la Fortune, le Nil et la plupart des fleuves. — CORNES de bœuf : Achéloüs, Astarté, Bacchus; — de bouc : Bacchus; — de cerf : Actéon, Némésis; — de chèvre . Pan, Egipans. — COTHURNES : Melpomène (la Tragédie). — CORYMBE (coiffure des adolescents) : Amazones, Apollon, Diane. — COULEUVRE : Esculape. — COUPE, CRATÈRE : Bacchus, Ganymède, Hébé, Silène, Faunes. — COURONNE d'épis : Cérès, l'Eté, Proserpine; — d'ébène : Pluton; — d'étoiles : Clotho, Uranie; — de fleurs : l'Abondance, Comus, Flore; — formée de créneaux : Cybèle, Isis; — de laurier : Apollon, Calliope, Clio, Daphné, la Victoire; — de lierre : Antinoüs, Ariane, Bacchus, Bacchante, Thalie; — de fleurs de lotus : Antinoüs, Isis; — de myrte et de roses : Erato, Hymen; — de pampre : l'Automne, Ariane, Bacchus, Bacchantes, Melpomène; — de perles : l'Aurore, Polymnie; — de feuillages : Io. — COURONNE RADIALE : Apollon, Hercule, Junon, Jupiter, Vénus, Vesta. — CROC : Pluton. — CROISSANT : Apis, Diane-Phœbé, Hécate, Io, Isis, Jupiter-Ammon. — CROCODILE : le Nil. — CRUCHE : Isis. — CYMBALES : Bacchantes. V. *Tympanum*. — CYGNE : Apollon, l'Hiver, Léda.

DAUPHIN : Vénus marine, Neptune. — DIADÈME : Jupiter. — DISQUE : Cybèle.

EGIDE : Minerve. — ENCLUME : Vulcain, les Cyclopes. — EPERVIER : Apollon. — EPIS : V. ci-dessus *Couronne d'épis*. — ESCARBOT : Apis. — ETOILE : Castor et Pollux. — EVENTAIL DE PLUMES : l'Eté.

FAUCILLE : Cérès, Io, Priape. — FAUX : la Mort, Saturne, le Temps. — FLAMBEAU : Bacchantes, Comus, l'Hymen, Euterpe, quelquefois l'Amour. — FLÈCHES : les divinités qui ont l'arc pour attribut. — FLEURS : Flore, Priape. — FLÛTE : Marsyas.— FLÛTE (double) : Euterpe. — FOUET : Apollon-Soleil, Osiris. — FRUITS : Pomone, Vertumne. — FUSEAU : Lachésis.

GLAIVE : Thémis; — recourbé : Persée. — GLOBE ou SPHÈRE : Atlas, Isis, Uranie. — GRAPPE DE RAISIN : l'Automne, Bacchus, Erigone, Silène. — GRIFFON : Apollon.

HACHE : V. ci-dessus *Bipenne*. — HIBOU : Minerve.

INDEX appuyé sur les lèvres : Angeronia, la Fidélité, Harpocrate (le Silence).

LANCE : Méléagre, Pallas. — LAURIER : V. ci-dessus *Couronne de laurier*. — LÉOPARD : Bacchus, Faune. — LÉZARD : Apollon-Sauroctone. — LIERRE : V. ci-dessus *Couronne de lierre*. — LIÈVRE : l'Automne. — LIMAÇON : la Paresse. — LION : l'Afrique, Cybèle, Vulcain. — LOUVE : Romulus et Rémus, la déesse Rome. — LYRE : Amphion, l'Amour, Arion, Apollon, Clio, Erato, Linus, Mercure, Terpsichore.

MAINS DE BRONZE : la Nécessité. — MAINS JOINTES : la Bonne-Foi, la Concorde. — MAROTTE : la Folie, Momus. — MARTEAU : Vulcain, les Cyclopes. — MASQUE : la Fable, Melpomène (la Tragédie), Momus. — MASSUE : les Centaures, Hercule. — MIROIR ENTOURÉ DE SERPENTS : la Providence. — MITRE : Bacchus, Osiris. — MOINEAU : Vénus. — MONTAGNE : Atlas. — MYRTE : V. ci-dessus *Couronne de myrte*.

OIE : la nymphe Hercyne, Isis. — OLIVIER : Minerve, la Paix. — OREILLES D'ÂNE : Midas. — OUTRE : Eole, Faunes, Silène.

PALME : Vénus-Victrix, la Victoire. PAMPRES : V. ci-dessus *Couronnes de pampre*. — PANTHÈRE : Bacchus, Pan. — PAPILLON : Psyché. — PAVOTS : l'Abondance, Cérès, Proserpine, le Sommeil. — PEAU DE LION : Hercule; — de mouton : Bacchus enfant; — de panthère, de tigre : Bacchus, Bacchantes; — de sanglier : Atalante. — PEDUM (houlette) : Apollon, Aristée, Atys, Silène, Thalie. — PÉTASE (coiffure ailée) : Mercure. — PHÉNIX : Apollon-Soleil. — PIN : Cybèle, l'Hiver. — PIERRE ROULÉE : Sisyphe. — PLECTRUM (espèce d'archet) : les divinités qui ont la lyre pour attribut. — POIGNARD : Discorde, Melpomène (la Tragédie). — POMMES : Atalante, Discorde, Hercule (ravisseur des pommes du jardin des Hespérides), Pâris. — PORC : Cérès.

QUENOUILLE : Clotho, Hercule, Omphale. — QUEUE de serpent : Aquilon; — de poisson : Amphitrite, les Néréides, les Sirènes, les Tritons.

RAISIN : V. ci-dessus *Grappe*. — RAME, Amphitrite, Saturne. — RASOIR : l'Occasion. — ROSES : V. ci-dessus *Couronne de roses*. — ROUE : la Fortune, Ixion.

SABLIER : Saturne. — SANGLIER : Adonis, Atalante, Hercule, Méléagre. — SCEPTRE : Jupiter. — SCORPION : l'Automne. — SERPE : Bacchus. — SERPENTS : Esculape, Eurydice, Envie, Hygie, Hercule, Minerve, la Sagesse, la Santé : V. *Chevelure*. — SERRES D'ÉCREVISSE (en guise de cornes) : Amphitrite. — SISTRE : Io. — SPHÈRE : V. ci-dessus *Globe*.

TABLETTES À ÉCRIRE : Calliope. — TAMBOURS, TYMPANUM : Atys, Bacchantes, Cybèle, Ménades, Thalie. — TAUREAU : Neptune, Pasiphaé.— THYRSE : Bacchus, Bacchantes, Faunes, Ménades. — TIGRE : Bacchus. — TONNEAU : Bacchus. — TONNEAU PERCÉ : les Danaïdes. — TORCHES : Cérès, la Discorde, Euménides, Némésis. — TORTUE : l'Hiver, la Paresse. — TRÉPIED : Apollon. — TRIDENT : Neptune. — TROMPETTE : Calliope, la Renommée. — TROUPEAU : Ajax, Apollon, Argus, Cacus, Mercure, Polyphème. TYMPANUM : V. *Tambour*.

URNE : Destin, Fleuves, Naïades.

VERGE TEINTE DE SANG : Bellone. — VÊTEMENT couleur d'azur : Uranie; — de couleurs variées : Clotho; — parsemé d'étoiles : la Mort, la Nuit; — parsemé de fleurs : Cybèle. — VOILE sur la tête : l'Aurore, Melpomène, la Sagesse; — VOILE gonflée par le vent : Amphitrite, Vénus marine. — VOLUMES : Clio, les Sibylles.

ATTRIBUTS EMPLOYÉS PAR LES ARTISTES CHRÉTIENS.

ABEILLES : saint Ambroise, saint Isidore de Séville. — AGNEAU : sainte Agnès, saint Benezet, saint François d'Assise, sainte Geneviève de Paris, saint Jean-Baptiste, sainte Reine. — AIGLE : saint Augustin, saint Jean l'Evangéliste, saint Médard. — AIGLE À DEUX TÊTES : le prophète Elisée. — AILES : les Anges, saint Jean-Baptiste, saint Thomas d'Aquin, saint Vincent Ferrier. — ALÈNES (instr. de supplice) : saint Bénigne, saint Benjamin, saint Quentin, saint Boniface. — AMES délivrées des flammes du purgatoire : saint Basile, sainte Chantal, sainte Odille, sainte Thérèse, saint Venant. — ANCRE : saint Clément, sainte Rose de Lima, saint Félix, év. — ANE : saint Antoine de Padoue, sainte Austredeberte, saint Ignace de Loyola, saint Philibert. — ANGE : sainte Colombe, sainte Elisabeth, solitaire; sainte Françoise, veuve; sainte Geneviève, le prophète Malachie, saint Matthieu, évangéliste; saint Philippe de Néri, le jeune Tobie, saint Valérien, saint Zacharie. — ANNEAU : saint Amand, év.; saint Amat, saint Arnould, sainte Catherine d'Alexandrie, sainte Colette, saint Edouard d'Angleterre, sainte Elisabeth de Hongrie, sainte Ida, sainte Jeanne, saint Sébald de Nuremberg, saint Théodore. — ARBRE : sainte Afre, saint Boniface, év. de Mayence; saint Chrysostome, saint Déodat, saint Germain d'Auxerre, saint Gervais et saint Protais, saint Martin, saint Norbert. — ARMES ET ARMURES : saint Adrien, saint François-Xavier, saint Maurice, saint Sébastien, saint Théodore, saint Victor. — AUTEL : saint Canut, roi; saint Charles Borromée, saint Edouard, confesseur; saint Ignace de Loyola, saint Irénée, saint Martin, saint Prix, saint Saturnin, saint Thomas de Cantorbéry.

BALANCES : sainte Claire, saint Michel archange, saint Pépin de Landen. — BALEINE : Jonas. — BAQUET : saint Nicolas, saint Robert, év.; saint Thomas de Cantorbéry. — BARQUE : saint Antonin, saint Florent, saint Julien l'hospitalier, saint Pierre, sainte Anastasie, saint Josse.— BÂTON : saint Christophe, sainte Elisabeth de Hongrie, saint Jacques le Majeur, saint Joseph, saint Roch, Moïse, Daniel. — BÊCHE : saint Blaise, saint Isidore, saint Patrice, saint Faulin, saint Romain, le vieux Tobie. — BÉNITIER : sainte Marguerite, sainte Marthe, saint Pierre (aux funérailles de la Vierge). — BICHE : saint Aventin, sainte Catherine de Suède, sainte Geneviève de Brabant, saint Gilles, saint Leu. — BICHE ET CERF : saint Rieul, év. — BŒUF : sainte Brigitte, saint Luc, sainte Pélagie, saint Saturnin. — BOUCLIER : saint Adrien, saint Florian, saint Georges, saint Longin, saint Michel, archange; saint Théodore. — BOULET au bout d'une chaîne : V. ci-dessous *Chaînes*. — BOUQUET : V. ci-dessous *Fleurs*. — BOURDON DE PÈLERIN : saint Jacques le Majeur, saint Roch. — BOURSE : saint Germain d'Auxerre, saint Jean de Matha, saint Félix de Valois, saint Jean l'Aumônier, saint Nicolas de Myre, saint Matthieu, saint Roch, saint Thomas de Villeneuve. — BOUTEILLES : saint Côme, saint Damien, saint Luc, saint Remi. — BRANCHE d'olivier : sainte Oliva; — de palmier, V. ci-dessous *Palme*.

CADENAS : saint Jean Népomucène, martyr de l'inviolabilité de la confession. — CALICE FENDU : saint Bruno; — avec une hostie : saint Maclou, saint Thomas d'Aquin; — d'où sort un scorpion : saint Conrad; — d'où sort un serpent ou un dragon ailé : saint Jean l'Evangéliste, saint Benoît. — CAPTIFS RACHETÉS : saint Félix de Valois, saint Jean de Matha, saint Paulin de Nole, saint Vincent de Paul. — CASQUE : saint Julien d'Ancyre, saint Juste. — CEP DE VIGNE : saint Urbain de Langres. — CERF : saint Aidant, év.; sainte Catherine de Suède, sainte Ida, saint Julien le Pauvre, saint Procope, saint Rieul. — CERF CRUCIFÈRE : saint Eustache, saint Hubert. — CERISES : saint Gérard Mécati. — CHAÎNES : sainte Cyre, saint Félix de Valois, saint Grégoire, év.; saint Hospice, saint Jean de Matha, saint Léonard, saint Pierre-ès-Liens, saint Pierre Damien, saint Pierre Nolasque, saint Quiryn, sainte Reine, sainte Théodora. — CHANDELLE : V. plus loin *Cierge*. — CHAPELET : saint Antoine, saint Dominique, saint Hugues l'Hospitalier, saint Séraphin, quelquefois la sainte Vierge. — CHARBONS ARDENTS, dans la main ou sous les pieds du personnage : saint Brice, saint Cyrille, sainte Prisque, saint François d'Assise, saint Tiburce, saint François de Paule. — CHARRUE : saint Isidore. — CHAUDRON : saint Fauste. — CHEVAL : saint Georges, saint Hubert, sainte Irène, saint Jacques le Majeur, saint Jean de Bergame, saint Léon, pape; saint Martin, saint Maurice, saint Norbert, saint Thibaut, saint Victor. — CHEVALET DE PEINTRE : saint François de Sienne, saint Lazare, moine; saint Luc. — CHEVALET (inst. de supplice) : sainte Agrippine, saint Blaise, saint Barthélemy, apôtre; saint Gervais, saint Pélage, saint Vincent. — CHIEN : saint Arnould, saint Bernard, saint Blaise, saint Clément, saint Dominique, saint Gall, sainte Geneviève de Paris, saint Hubert, saint Roch, sainte Solange, bergère. — CIBOIRE (saint) : saint Hugues, sainte Claire d'Assise. — CIERGE : saint Aidant, év.; saint Blaise, sainte Geneviève, sainte Gudule, saint Irénée, saint Paul, év.; saint Sylvain, confess.; quelquefois la Sainte Vierge. — CISEAUX : saint Fortunat. — CLEF : saint Alexandre, saint Bénigne, sainte Geneviève, saint Germain, év.; saint Pierre, apôtre; saint Maurille, saint Raymond, moine. — CLOCHETTE : saint Antoine, ermite; saint Pierre Nolasque. — CLOUS : saint Bernardin de Sienne, sainte Claire de Montefalco, saint Dagobert, saint Eribert, sainte Hélène, saint Louis, roi; saint Quentin. — COCHON : saint Aldéric, saint Antoine. — CŒUR : saint Augustin, sainte Catherine de Sienne, sainte Catherine de Gênes, sainte Françoise de Chantal, saint Léandre, sainte Marie-Marguerite Alacoque, sainte Thérèse. — COLOMBE : saint Ambroise, év.; saint Augustin, saint Célestin, saint Fabien, pape; saint Grégoire le Grand, saint Hilaire d'Arles, le patriarche Noé, saint Pierre d'Alcantara, saint Remi, sainte Reine, saint Thomas d'Aquin. —COLONNE : saint Daniel Stylite, saint Sébastien, saint Siméon Stylite, saint Théodule. — COQ : saint Edesse, sainte Opportune, saint Pierre, saint Vit. — COQUILLES DE PÈLERIN : saint Jacques le Majeur, saint Roch, saint Sébald. — CORBEAU : saint Benoît, Noé, saint Paul, ermite. — CORBEILLE de pains, de poissons, de fleurs : sainte Adélaïde, sainte Dorothée, sainte Hedwige, sainte Marguerite. — CORNET DE CHASSEUR : saint Corneille, pape; saint Hubert, saint Lambert, év. — COURONNE d'épines : sainte Angèle, sainte Catherine de Sienne, sainte Ida, saint Louis, roi; sainte Madeleine de Pazzi, saint Maurice, saint Théodore; — d'étoiles : saint Jean Népomucène, la Sainte Vierge; — de flammes : sainte Gertrude; — de fleurs : sainte Elisabeth de Hongrie, saint Jean de Dieu, sainte Rosalie, sainte Rose de Lima, sainte Ursule, sainte Victoire; — de souverain, de prince, de comte, etc. : saint Adalbert, sainte Adélaïde, saint Charlemagne, saint Cloud, sainte Elisabeth de Hongrie, sainte Elisabeth de Portugal, saint Fiacre, saint Henri, empereur; saint Jean le Bon, saint Jean de Dieu, saint Josse, saint Louis, roi; saint Louis, év. de Toulouse, saint Louis de Gonzague, saint Sébald, saint Sigebert. — COUTEAU : Abraham, saint Barthélemy, sainte Christine, saint Landry. — CROCS (instr. de supplice) : sainte Catherine d'Alexandrie, sainte Eulalie, saint Félicien, sainte Martine, sainte Tatienne. — CROISSANT : la Sainte Vierge. — CROIX renversée : saint Pierre; — en forme de tour : saint Antoine et saint Philippe, apôtres; en sautoir, saint André; — avec banderoles : saint Jean-Baptiste. — CROIX : sainte Eulalie, sainte Hélène, saint Jude dit Thadée, saint Pierre d'Alcantara, saint Siméon, év.; saint Théodore. — CROSSE: saint Benoît, saint Bernard, saint Bernardin, la plupart des saints prélats, abbés ou abbesses. — CYGNE : saint Cuthbert, abbé.

DAUPHIN : saint Lucien. — DISCIPLINE ou FOUET : saint Louis, saint Pierre d'Alcantara, saint Remi, sainte Rose, sainte Thérèse, la plupart des solitaires. — DRAGON ou autre bête monstrueuse : le prophète Daniel, saint Florentin, saint Georges, saint Guillaume, saint Jacques le Majeur, sainte Marguerite, sainte Marthe, saint Patrice, saint Philippe, apôtre; saint Samson, év.; sainte Victoire, saint Victor.

ECHAFAUD : sainte Anastasie, saint Fructueux. — EGLISE (modèle D') : saint Benjamin, saint Bertin, saint Burchard, saint Dauphin, év.; saint Germinien, sainte Hedwige, sainte Hildegarde, saint Lambert, saint Léopold, saint Omer, saint Perpétue, év.; saint Pierre Nolasque, saint Romuald, saint Sebald, saint Virgile et autres saints fondateurs d'églises et de monastères. — ENCENSOIR : les anges, Aaron, saint Zacharie. — ENCLUME : saint Eloi. — ENFANTS : saint Blaise, le prophète Elie, sainte Félicité, saint Hilaire, saint Maclou, saint Nicolas, saint Valentin, saint Vincent de Paul. — EPÉE : saint Agathon, sainte Catherine d'Alexandrie; saint Matthieu, saint Paul, apôtres; saint Philéas, saint Pierre Damien, sainte Prisque, saint Théodore, saint Venance. — EQUERRE : saint Joseph, saint Jude Thadée, saint Thomas, apôtre. — EPIS DE BLÉ : saint Fare. — ETENDARD : saint Accurse, saint Antonin, saint Bénigne, saint Charlemagne, saint Georges, saint Jean Capistran, saint Michel, archange; saint Pierre, saint Quiryn, saint Vladislas, saint Venceslas, saint Victor.

FIOLE : saint Côme, saint Damien, saint Jean l'Ermite, saint Mathurin, saint Remi. — FLÈCHES : saint Canut, roi; sainte Christine, saint Edmond, saint Fauste, saint Germain, saint Sébastien, sainte Ursule. — FLEURS (bouquet de) : saint Hugues, saint Milon, abbé; sainte Rose de Lima. V. ci-dessus *Couronne*. — FOUET. V. ci-dessus *Discipline*. — FUSEAU : sainte Anne, sainte Elisabeth, sainte Geneviève, sainte Gertrude, sainte Solange, la Sainte Vierge.

GLAIVE : saint Albert, év. de Liége; saint Aubin, év.; saint Etienne, saint Germinien, saint Nicéphore, saint Pierre de Vérone, sainte Placide, saint Stanislas. — GLOBE CRUCIFÈRE : saint Dominique. — GRAPPE DE RAISIN : saint Félix de Nole, saint Maxime, év.; saint Omer. — GRIL EN FER (instrum. de supplice) : sainte Crescence, saint Crescence, sainte Juliette, saint Laurent, saint Théodule. — GRUE : saint Agricol.

HACHE : saint Athanase, év.; saint Barthélemy, apôtre; saint Barthélemy de Sienne, saint Chrysogone, saint Cyriaque, saint Eusèbe, saint Mathias, saint Matthieu, apôtre. — HALLEBARDE : saint Germain, saint Jude, saint Théodore. — HARPE : sainte Cécile, le roi David. — HERSE : saint Blaise. — HOULETTE : le prophète Amos, saint Félix, sainte Geneviève, saint Pierre, apôtre; sainte Solange, le Bon Pasteur.

INSTRUMENTS DE LA PASSION : saint Bernard, saint Jean de la Croix, saint Jean de Dieu, sainte Madeleine de Pazzi.

LAMPE : saint Julien, év.; sainte Praxède. — LANCE : saint Adalbert, saint Canut, roi; saint Longin, saint Thomas, saint Georges. — LANTERNE : sainte Geneviève, sainte Gudule, saint Hugues. — LICORNE : sainte Justine, la Sainte Vierge. — LION : saint Agapet, saint Antoine, ermite; sainte Euphémie, saint Ignace, saint Jérôme, le prophète Joël, saint Marc, l'évangéliste; sainte Natalie, saint Pantaléon, saint Silvain. — LIS (branche ou fleur de) : sainte Agnès de Montepulciano; saint Albert, saint Antoine de Padoue, sainte Catherine de Sienne, sainte Constance, saint François d'Assise, sainte Gertrude, saint Hyacinthe, saint Joseph, saint Louis de Gonzague, saint Marin, saint Nicolas de Tolentin, saint Pierre de Vérone, la Sainte Vierge. — LIVRE ouvert : saint Augustin, sainte Geneviève, saint Hilaire, saint Odon, saint Paul, saint Thomas d'Aquin, les apôtres, les Pères et les docteurs de l'Eglise; — roulé ou fermé : les patriarches, les prophètes, les apôtres. — LOUP : saint Colomban, sainte Radegonde. — LYRE : David, sainte Cécile.

MAILLET (instr. de supplice) : sainte Barbe, saint Gervais. — MARTEAU : saint Eloi, saint Othon, év. — MASSUE : saint Adalbert, saint Arcadius, saint Bénigne, saint Boniface, saint Eugène, saint Eusèbe, saint Isidore de Séville, saint Jacques le Mineur, saint Jude Thadée, saint Privat, saint Timothée, saint Vital. — MOULIN A VENT : saint Victor (écrasé sous une meule de moulin). — MOUTONS (Troupeau de) : David, sainte Geneviève, saint Pierre, apôtre; sainte Solange.

NARCISSE (fleurs de) : saint Narcisse, év. — NAVETTE A ENCENS : les anges, sainte Jeanne, saint Séverin, év. — NAVIRE : saint Bertin. V. ci-dessus *Barque*. — NIMBE CRUCIFÈRE : saint Janvier, saint Lazare.

OIE : saint Féréol, saint Hugues, saint Martin, saint Rigobert, bénédictin.— OISEAUX : saint Agricol, saint Augustin, saint Benoît, saint Dominique, sainte Elisabeth, saint François d'Assise, saint Oswald, saint Vincent — ORGUE : sainte Cécile, les anges formant des concerts célestes. — ORTIES : saint Jean d'Urtica. — OURS : saint Aventin, saint Colomban, saint Edmond, roi; sainte Euphémie, le prophète Elisée, saint Gall, saint Marc, solitaire; saint Probus, saint Wast.

PAINS : le prophète Abdias, sainte Gertrude, saint Jean l'Aumônier, le grand prêtre Melchisédech, saint Roch. — PAIN APPORTÉ PAR DES OISEAUX : saint Antoine, saint Benoît, saint Erasme, saint Paul, ermite. — PALMES : les saints martyrs. — PALMIER : saint Pantaléon. — PANETIÈRE : David, saint Jacques le Majeur, saint Roch, saint Sébald. — PANIER DE FLEURS ET DE FRUITS : saint Benoît, sainte Dorothée, saint Romain. — PEIGNE DE FER (instr. de suppliee) : saint Blaise, sainte Cécile, saint Sabas. — PÈLERIN (costume de) : sainte Aurélie, saint Jacques le Majeur, saint Roch, sainte Rosalie, saint Sébald. — PELLE, avec des pains dessus : saint Albert, saint Honoré. — PIERRE : saint Bavon, saint Barnabé, saint Benezet, architecte; saint Brice, saint Calixte, pape; saint Etienne, saint Jérôme, saint Paul, saint Mathias, saint Médard, saint Véran. — PIERRE ROULÉE PAR PÉNITENCE : saint Amet. — PINCEAUX : saint Lazare, saint Luc. — PINCES ou TENAILLES (instr. de supplice) : sainte Apollonie ou Apolline, saint Félicien, sainte Martine, saint Romain. — PLAN D'ÉGLISE : saint Bruno, saint Fructueux, saint Guillaume. — PLUMES A ÉCRIRE : saint Thomas d'Aquin, les évangélistes. — POISSONS : saint Berthold, saint Gaultier, saint Gérard, abbé; saint André, saint Antoine, solitaire; saint Arnould, évêque; saint Grégoire de Tours, le prophète Jonas, V. *Baleine*; saint Lucien, saint Maclou, saint Odon, abbé; saint Simon, apôtre. — POISSONS écoutant prêcher : saint Antoine de Padoue, saint François d'Assise. — PONT : saint Benezet, saint Jean Népomucène. — PORTE DU CIEL : la Sainte Vierge.— PORTE DE VILLE AVEC TOURS : le prophète Ezéchiel.

QUENOUILLE : sainte Geneviève, sainte Gertrude, sainte Solange, la Sainte Vierge.

RASOIRS : saint Pamphile. — RATEAU : saint Fiacre, saint Paulin, évêque. — RATS : sainte Gertrude. — ROSAIRE : V. *Chapelet*. — ROSE : saint Anselme, évêque; sainte Dorothée, sainte Elisabeth de Hongrie, sainte Elisabeth de Portugal, saint Louis, évêque; sainte Rose de Lima, sainte Ursule. — ROUE (instr. de supplice) : saint Anicet, sainte Catherine d'Alexandrie, sainte Euphémie, saint Quentin. — RUCHE : saint Ambroise, saint Bernard.

SAINT SACREMENT : sainte Agnès de Bavière, saint Antoine de Padoue, sainte Barbe, sainte Claire, saint Guillaume, archevêque; saint Hugues, archevêque; saint Hyacinthe, sainte Julienne de Liége, saint Lanfranc, saint Norbert, saint Raymond, saint Thomas d'Aquin.— SANGLIER : saint Cyr, saint Colomban, saint Emilion. — SCEPTRE : saint Charlemagne, saint Louis, roi; saint Henri, empereur; saint Edmond, roi, etc.; — placé aux pieds du saint en signe de mépris des honneurs terrestres : saint Adelbert, saint Cloud, saint Fiacre, saint Josse, saint Louis, évêque. — SCIE : saint Benjamin, le prophète Isaïe, saint Joseph, saint Simon, apôtre. — SERPENT : saint Amand, sainte Cécile, sainte Christine, sainte Euphémie, saint Hilaire d'Arles, saint Jean l'Evangéliste, saint Léonce, saint Mesmin, saint Patrice, saint Paul, à Malte; saint Phocas. — SERPETTE : saint Pierre, abbé. — STIGMATES (marques des plaies de Jésus-Christ) : sainte Agnès de Montepulciano, sainte Catherine de Sienne, saint François d'Assise, sainte Madeleine de Pazzi.

TARIÈRE : saint Léger. — TAUREAU : sainte Blandine, saint Saturnin, saint Taurin. — TAUREAU DE BRONZE (instr. de supplice) : saint Eustache, saint Hippolyte, sainte Pélagie, sainte Perpétue. — TÊTE DE MORT : saint Bruno, saint François d'Assise, saint Jérôme, sainte Madeleine repentante.— TORCHES (instrument de supplice) : saint Arcadius, sainte Dorothée, saint Liévin. — TROUPEAU, V. *Moutons* : saint Benezet, saint Cuthbert, saint Drogon, saint Médard.

VACHE : sainte Brigitte. — VAISSEAU, V. *Barque, Navire* : saint Castor, saint Jean d'Angleterre.—VASE A PARFUMS : sainte Madeleine Joseph d'Arimathie. — VIOLON : sainte Cécile, saint François d'Assise en extase, saint Genès, comédien; saint Nicolas de Tolentin, les anges formant des concerts dans le ciel.

Les artistes modernes, soit qu'ils traitent des sujets chrétiens ou bibliques, soit qu'ils s'inspirent des fictions du paganisme, sont tenus de reproduire les *attributs* que nous venons d'indiquer. On conçoit d'ailleurs que, lorsqu'un même personnage a plusieurs *attributs*, il importe de choisir celui qui convient le mieux au rôle ou au caractère que l'on a en vue de faire ressortir dans la représentation de ce personnage : ainsi, si l'on veut montrer Apollon, dieu de l'harmonie, on placera dans ses mains une lyre, et non le *pédum*, qui est l'*attribut* d'Apollon Nomios (berger). On trouvera aux noms des principaux dieux et héros de l'antiquité, ainsi qu'à ceux des saints les plus célèbres, l'explication des *attributs* donnés à ces personnages. Diverses figures allégoriques, comme celles des *Arts*, des *Sciences*, des *Vertus théologales*, de la *Religion*, de l'*Amour céleste*, de la *Rêverie*, de la *Pudeur*, etc., etc., ont des *attributs* spéciaux; nous renvoyons, pour leur description, aux titres mêmes sous lesquels ces figures sont désignées.

ATTRIBUTAIRE s. m. (a-tri-bu-tè-re — rad. *attribut*). Hist. relig. Membre d'une secte mahométane, qui faisait une distinction entre l'essence divine et ses attributs.

ATTRIBUTIF, IVE adj. (a-tri-bu-tif, i-ve — rad. *attribuer*). Log. Qui indique ou énonce un attribut : *Proposition* ATTRIBUTIVE.

— Jurispr. Qui donne un droit qu'on n'avait pas antérieurement, qui le fait passer d'une tête sur une autre : *A Rome, le partage était* ATTRIBUTIF *de propriété; en France, le partage est déclaratif et non* ATTRIBUTIF *de propriété.* ‖ *Attributif de compétence*. Se dit d'un acte qui fixe la juridiction à saisir en cas de contestation sur cet acte. ‖ *Sceau attributif de juridiction*, Sceau qui attribuait tous actes qui en étaient scellés à la juridiction du tribunal qui les avait scellés : *Le sceau du Châtelet est* ATTRIBUTIF DE JURIDICTION. (Trév.)

— Gramm. *Verbes attributifs*, Dénomination que quelques grammairiens ont proposée pour les verbes qui contiennent en eux-mêmes le verbe substantif et l'attribut, comme *aimer* pour *être aimant*, *dormir* pour *être dormant*. L'inconvénient de cette dénomination est qu'elle s'applique à tous les verbes, sans autre exception que le verbe substantif *être*.

ATTRIBUTION s. f. (a-tri-bu-si-on — lat. *attributio*, même sens; formé de *attribuere*, attribuer). Action d'attribuer; concession de privilèges, de prérogatives : *Un édit d'*ATTRIBUTION *de droits. Quand je vous donne la qualité d'orthodoxe, je vous avertis que c'est sans* ATTRIBUTION *de droit.* (St-Evrem.) ‖ Prérogative, privilége, droit attribué de juger, d'examiner, d'administrer : *Cela est dans l'*ATTRIBUTION *de tel magistrat, de tel tribunal. Votre affaire n'est point dans les* ATTRIBUTIONS *du juge de paix. Vous empiétez sur mes* ATTRIBUTIONS. *Parmi toutes les* ATTRIBUTIONS *de l'autorité, l'une des plus favorables à la tyrannie, c'est la faculté d'exiler sans jugement.* (Mme de Staël.) *Il ne concevait pas que ce subalterne lui ordonnât de prendre part à des travaux en dehors de ses* ATTRIBUTIONS. (G. Sand.) *Il lui donna la charge de grand écuyer, attachant à ce titre des* ATTRIBUTIONS *considérables.* (Mérimée.) *A mesure que la liberté augmente, le cercle des* ATTRIBUTIONS *des tribunaux va toujours en s'élargissant.* (De Tocqueville.) *L'exercice du droit de chasse, en France, est tombé dans les* ATTRIBUTIONS *de Mercure.* (Toussenel.)

— Par anal. Privilége exclusif, possession exclusive : *Les lettres ne sont point une* ATTRIBUTION *des rangs, mais une distinction des esprits.* (Chateaub.)

— Jurispr. Indication, dans une liquidation, des parts afférentes à chaque partageant, et des combinaisons à l'aide desquelles chacun touche ce qui lui revient : *Le notaire a procédé ensuite aux* ATTRIBUTIONS. *Les parties ont approuvé les* ATTRIBUTIONS *faites par le notaire.* ‖ *Lettres d'attribution*, Pouvoir que le roi donnait à des commissaires ou à une juridiction subalterne, pour juger une affaire en dernier ressort. Vieux dans ce dernier sens.

— Gramm. *Rapport d'attribution*, Celui qui est ordinairement exprimé par la préposition *à*.

ATTRISTANT (a-tri-stan) part. prés. du v. Attrister : *Tout en l'*ATTRISTANT, *ce malheur ne l'a pas corrigé.*

ATTRISTANT, ANTE adj. (a-tri-stan, an-te — rad. *attrister*). Qui attriste, qui est propre à attrister, à affliger : *Souvenir* ATTRISTANT. *Nous avons reçu des nouvelles* ATTRISTANTES. *Le ciel est d'un gris* ATTRISTANT. (Beaucé.) *C'était un spectacle de mort, mais d'une mort nullement* ATTRISTANTE. (Michelet.)

. . . . Tu sembles prendre à tâche
D'offrir à ton esprit mille objets *attristants*.
C. DELAVIGNE.

— **Antonymes.** Consolant, désopilant, exhilarant ou hilarant, réjouissant.

ATTRISTÉ, ÉE (a-tri-sté) part. pass. du v. Attrister : *Mon imagination fut* ATTRISTÉE *par le souvenir des malheurs et des fureurs des Pélopides.* (Chateaub.) *Depuis ce rêve, je suis* ATTRISTÉE *dans mon cœur.* (G. Sand.) *Mes relations ne seraient plus* ATTRISTÉES *par l'humeur intolérante et intolérable de cette fille.* (G. Sand.) *Pour les cœurs* ATTRISTÉS *par l'infortune, la nature du Nord a un charme particulier.* (X. Marmier.)

Il rend tous les voisins *attristés* de sa joie.
BOILEAU.

— Par ext. Assombri :

Que peut cacher la tombe à ton œil *attristé?*
V. HUGO.

Les arbres étendaient, sous un ciel *attristé*,
De leurs rameaux ternis la triste nudité.
LA HARPE.

— **Syn. Attristé, affligé, contristé, fâché, mortifié.** V. AFFLIGÉ.

ATTRISTER v. a. ou tr. (a-tri-sté — rad. *triste*). Rendre triste, affliger : *Cet événement, cette mort m'A beaucoup* ATTRISTÉ. *Il ne faut* ATTRISTER *personne.* (Acad.) *Tout ce qui souille l'âme l'*ATTRISTE *et la noircit.* (Mass.) *Le vin a été donné à l'homme pour le réjouir, et non pas pour l'*ATTRISTER. (Maucroix.) *Les bouderies n'*ATTRISTENT *que les femmes aimées.* (Balz.) *Je sais que vous l'avez laissé mourir sans l'*ATTRISTER *de votre présence.* (G. Sand.) *Les jeux de mes camarades m'*ATTRISTAIENT; *leur physionomie même me repoussait.* (Lamar.) *On cesse bientôt de voir les gens qui vous* ATTRISTENT. (Alex. Dum.) *Il y a dans tout culte hétérodoxe quelque chose de sombre qui* ATTRISTE *le cœur.* (Ventura.)

Mais ce jeune inconnu me tourmente et m'*attriste*.
VOLTAIRE.

Chasse le noir passé qui nous *attriste* encore.
V. HUGO.

Triste, je ne veux pas *attrister* votre joie,
Et je dois porter seul les maux que Dieu m'envoie.
C. DELAVIGNE.

— Par ext. Assombrir, donner un air de tristesse à : *L'hiver* ATTRISTE *la nature. Des maisons noires et sales* ATTRISTENT *tous les anciens quartiers.*

Riez, n'*attristez* pas votre front gracieux.
V. HUGO.

Et dès que l'aquilon. . . . .
Vient de ses noirs frimas *attrister* la nature.
BOILEAU.

— Absol. Causer de la tristesse : *Un pareil spectacle est bien propre à* ATTRISTER. *En Russie, les nuits ont une clarté qui étonne, mais les jours conservent une obscurité qui* ATTRISTE. (De Custine.)

S'attrister, v. pr. Devenir triste; s'affliger : *Il ne faut pas* S'ATTRISTER *sans motif. Un vrai philosophe ne* S'ATTRISTE *point, quelque chose qui lui arrive. On* S'ATTRISTE, *on se désespère sur un refus.* (La Bruy.) *Heureuse l'âme chrétienne qui sait se réjouir sans dissipation, et* S'ATTRISTER *sans abattement.* (Fléch.) *Adorer le sot qui réussit, ne pas* S'ATTRISTER *à la chute d'un homme de talent, tel est le résultat de notre éducation et de nos mœurs.* (Balz.)

Sous les lois des tyrans, tout gémit, tout *s'attriste*.
VOLTAIRE.

‖ Prendre la nature, le caractère de la tristesse : *Toutes mes pensées, tous mes sentiments, toutes mes paroles, qui s'évaporaient autrefois en les échangeant avec lui, me restaient dans l'âme, s'y corrompaient, s'y* ATTRISTAIENT. (Lamart.)

— Par ext. S'assombrir, prendre un air de tristesse : *Le ciel se voile et* S'ATTRISTE.

— **Antonymes.** Charmer, consoler, contenter, dérider, désattrister, égayer, enchanter, ragaillardir, ravir, réjouir, satisfaire, transporter.

ATTRIT, ITE adj. (a-tri, ite — du lat. *attritus*, broyé). Théol. Qui a l'attrition : *Une âme* ATTRITE. *En vertu du sacrement, l'homme, d'*ATTRIT, *devient contrit.* (De Launoy.)

ATTRITION s. f. (a-tri-si-on — lat. *attritio*, formé de *ad*, à, et *terere*, broyer). Phys. Action de deux corps durs qui s'usent par un frottement mutuel : *C'est par l'*ATTRITION *que l'on aiguise, que l'on polit les métaux.* (Acad.) *Les métaux, quelque* ATTRITION *qu'ils puissent éprouver, n'attirent point les corps minces à eux.* (Volt.)

— Chirur. Broiement, écorchure résultant d'un frottement. On a aussi donné ce nom au plus haut degré de la contusion, à l'écrasement d'une partie quelconque. ‖ Friction énergique, exercée sur le corps pour y réveiller ou y exalter la chaleur animale.

— Théol. Regret d'avoir offensé Dieu, causé par la crainte du châtiment : *L'*ATTRITION *est la contrition imparfaite. L'*ATTRITION *ne suffit pas sans la confession.* (Acad.) *La probité sans courage ressemble à l'*ATTRITION, *qui n'a pour principe qu'une crainte servile.* (Duclos.) ‖ Dans le langage commun, Repentir, douleur, regret, chagrin : *Ne me refusez pas, dit-elle avec un regard plein d'*ATTRITION. (Balz.) Inusité.

— **Syn. Attrition, componction, contrition, remords, repentir.** La *contrition* est la douleur éprouvée par celui qui a péché : *On peut toujours faire acte de* CONTRITION. (Pasc.)